



## Trop percut SUR SALAIRE

Par **CGT DEFENSE**, le **12/02/2013** à **15:50**

Bonjour ,

Nous sommes confronté à un cas dans la fonction publique hospitalière très grave .

**Un agent s'est vu retiré l'intégralité de son salaire pour un trop perçut** .La direction n'a pas jugé de prévenir l'agent et ni même prendre en compte le restant vivre .Maintenant cette situation a été aggravé ,puisque cet agent se retrouve toujours en négatif .

Nous avons besoin d'un avis juridique ,cet agent n'a plus de quoi faire face à la vie quotidienne . Nous comptons demander une rencontre avec la direction et saisir le TA ( Tribunal Administratif )

En attente de vous lire ,

Cordialement ,

CHADET Christian

Syndicat HCL